

DÉBAT PUBLIC

Parc éolien en mer

au large de Courseulles-sur-Mer

CAHIER D'ACTEUR

N° 14 - JUILLET 2013

Ces contributions sont éditées par la Commission Particulière du débat public (CPDP) qui décide de les publier sous forme de cahiers d'acteurs. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.



Le groupe socialiste au Conseil régional de Basse-Normandie rassemble les 15 élus socialistes qui siègent dans cette instance. Principal groupe de la Majorité régionale, son action s'inscrit au quotidien dans les valeurs de solidarité, d'innovation et d'écologie.

Convaincus de l'intérêt du projet de Parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer, les élus socialistes ont participé collectivement à la rédaction de ce cahier d'acteurs.

CONTACT :

Groupe des élus socialistes

37 Rue de la Pigacière

14 000 CAEN

gauche.bassenormandie@wanadoo.fr

www.ps-regionbassenormandie.fr

Tél : 02.31.44.07.34

LE PARC ÉOLIEN EN MER AU LARGE DE COURSEULLES- SUR-MER, UN PROJET VERT ET INNOVANT, AU SERVICE DU TERRITOIRE

Donner du souffle à la Basse-Normandie

Le développement d'un parc éolien en mer constitue une formidable opportunité pour la Région de développer une filière d'avenir : les Energies Marines Renouvelables. Les élus socialistes au Conseil régional de Basse-Normandie se prononcent en faveur de son implantation au large de Courseulles-sur-Mer car :

- **Il s'agit d'un projet qui s'inscrit pleinement dans la politique retenue au niveau national et régional en matière de transition énergétique** et qui en appelle à l'usage de nouveaux modes de production et de consommation d'énergie plus sobres.
- **Ce projet constitue une opportunité pour la Région de procéder à sa reconversion industrielle et portuaire.** La Basse-Normandie pourrait s'appuyer sur ce projet pour renforcer l'activité de certaines de ses entreprises. C'est aussi donc un enjeu de formation, pour les jeunes en particulier, à des métiers d'avenir.
- **Enfin, ce projet d'éoliennes en mer devrait être un projet compatible avec les différents usages de la mer.** Implanté hors du gisement principal de coquilles St-Jacques, le parc ne remettrait pas en cause le travail des pêcheurs, tout comme il devrait respecter la mémoire, et les plages du Débarquement.

Au regard du projet qui nous est présenté, **nous souhaitons que la Région puisse accompagner pleinement le développement des Energies Marines Renouvelables, à commencer par les éoliennes en mer au large de Courseulles-sur-Mer.**

Dans le cadre du débat public organisé par :

cndp

Commission particulière
du débat public
Parc éolien en mer
Courseulles-sur-Mer

Un projet en parfaite cohérence avec les ambitions nationales et régionales en matière de développement durable

S'il est important que ce projet de parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer voit le jour, c'est avant tout parce qu'il permettra de produire une énergie renouvelable et moins polluante, alors même que **la France s'est engagée sur la voie de la transition énergétique vers une production et une consommation d'énergie plus sobres**. La réalisation de tels projets autour des **Energies Marines Renouvelables** est une condition sine qua non pour réaliser les objectifs nationaux et européens : atteindre 23% d'énergie produite à partir de sources renouvelables en 2020.

Cette ambition s'inscrit également parfaitement dans l'ambition régionale de « **Bâtir une Eco-région** », une **Région qui prône à la fois une réduction de la consommation énergétique et le développement des énergies renouvelables**. L'Agenda 21 régional traduit cette volonté politique de répondre aux besoins actuels des Bas-normands tout en anticipant leurs besoins de demain. C'est pourquoi il paraît aujourd'hui plus qu'opportun de développer l'énergie éolienne en mer au large des côtes de la Manche. L'installation de 75 éoliennes en mer permettrait, durant la durée d'exploitation du parc, de produire 1 500 Gigawattheures par an, soit la consommation moyenne annuelle de 630 000 habitants, environ 90% de la population du Calvados. Certes la production énergétique des éoliennes est intermittente mais elle est prévisible, et **les éoliennes en mer pourraient fonctionner à pleine puissance 38% du temps contre 25% pour une éolienne terrestre**. L'éolien en mer apparaît comme un mode de production énergétique « vert » et renouvelable à l'efficacité prouvée dans de nombreux pays d'Europe du Nord en particulier. **La réalisation de ce projet au large de Courseulles-en-Mer apparaît dès lors comme une première étape indispensable du développement des Energies Marines Renouvelables (EMR) en Basse-Normandie**. Il permettrait à la Région d'être un territoire pilote en termes d'Energies Marines Renouvelables, alors même que la production d'énergie à partir des courants marins (énergie hydrolienne), au Raz Blanchard notamment, compléterait notre bouquet énergétique.

Un projet fédérateur au cœur de l'évolution des activités industrielles et portuaires bas-normandes

Si ce projet de parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer a tout son sens, c'est également parce qu'**il pourrait être au cœur de la reconversion industrielle et portuaire de la région**.

Il est essentiel que ce projet bénéficie économiquement à la région et donc à ses entreprises. L'installation d'éoliennes en mer demande un haut niveau de technicité, et il paraît opportun que le consortium choisi pour réaliser le projet ait recours à des entreprises locales pour ses activités de sous-traitance. Dans ce contexte, les entreprises, entre autres, du secteur automobile, mais aussi de la construction navale, ou du nucléaire pourraient envisager si ce n'est une reconversion, au moins une adaptation aux besoins des EMR.

Là encore, en développant expertise et innovation localement, la Basse-Normandie serait en capacité, à plus long terme, de parfaitement s'intégrer au processus de développement d'autres Energies Marines Renouvelables au large de ses côtes, en particulier l'hydrolien.

La SPL Ouest Normandie Energies Marines, initiée par la Région, le Département de la Manche, et la Communauté Urbaine de Cherbourg, a pour objet justement de structurer une filière industrielle autour des EMR. Elle est l'illustration que le projet de développement des EMR est rassembleur, et porteur d'innovation pour notre territoire.

Par ailleurs, la réalisation du parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer, parce qu'elle est innovante en France, permettrait à la Basse-Normandie de renforcer les coopérations entre le monde de l'entreprise et les centres de recherche tels que le Pôle Mer, l'ENSICAEN (Ecole nationale supérieure d'ingénieurs de Caen), le pôle plasturgie d'Alençon, ou encore l'IFREMER (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) mais aussi de développer les coopérations entre notre Région et les territoires voisins, la Haute-Normandie et les Pays de la Loire, mais aussi l'Angleterre.

Enfin, le développement d'une telle filière est une réelle opportunité pour l'emploi régional, d'autant que le seul projet de parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer devrait permettre la création de 400 emplois directs.

L'installation par le consortium industriel du projet d'une usine de pales et de mâts à Cherbourg, mais aussi d'un atelier de maintenance à Ouistreham marquerait le lancement d'**une nouvelle filière innovante** en région.



La formation et les Énergies Marines Renouvelables

Il paraît essentiel que la Région s'investisse pour accompagner cette entreprise d'envergure, qui au-delà de tout clivage politique, mobilise les collectivités bas-normandes. C'est pourquoi, **avec l'État, la Région a d'ores et déjà mis en place des groupes de travail consacrés aux ressources humaines des EMR**. Les besoins en main d'œuvre générés par le parc éolien seront multiples, il faut s'attacher à déterminer la nature exacte des compétences requises pour exercer dans l'éolien en mer. Un objectif : **identifier et adapter, d'ici le lancement opérationnel de ce projet, les parcours de formation initiale et professionnelle pour répondre aux besoins.**

Dans ce cadre, un annuaire des « Métiers de l'éolien en mer » a été coproduit par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin, la Technopole de Cherbourg et la Région. Regroupant près de 80 métiers et formations, cet annuaire montre que les chaudronniers, soudeurs ou mécaniciens tout comme les ingénieurs, techniciens de maintenance seront des profils recherchés par les industriels, ce qui ouvre des perspectives puisque ces métiers sont transposables dans divers secteurs d'activité.

Ainsi, **la Région se donne les moyens, alors qu'il s'agit de son cœur de métier, d'élargir le champ des possibles en matière de formation et d'insertion professionnelle en préparant l'avenir vert de la Basse-Normandie.**

Les ports de Caen-Quistreham et Cherbourg préparés à l'arrivée des EMR

Le parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer constitue également une belle opportunité de redéployer les activités portuaires bas-normandes, et de procéder à de nouveaux aménagements, en particulier dans les ports de Caen-Quistreham et Cherbourg.

Ces ports, gérés par Ports Normands Associés (PNA), le syndicat mixte des ports bas-normands présidé par Laurent Beauvais (Président du Conseil régional – PS) sont dès aujourd'hui transformés pour être adaptés à l'activité des éoliennes en mer. A commencer par le lancement, en février 2013, des travaux d'allongement du quai des Flamands à Cherbourg, première étape de la transformation, alors que l'avant-port de Caen-Quistreham doit également être aménagé.



@ picsxl-Fotolia.com



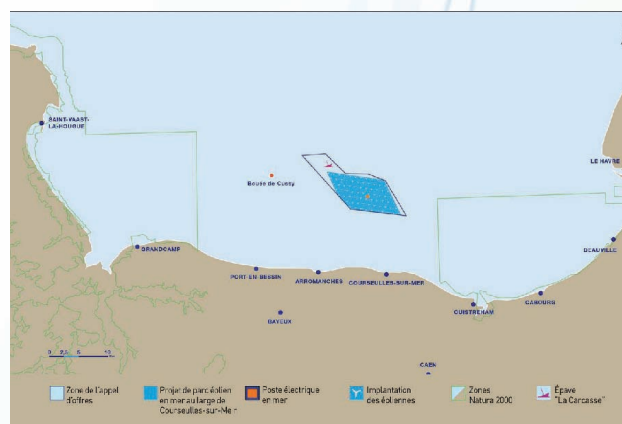
Un projet qui se doit d'être respectueux des usages et usagers de la mer

Ce projet de parc éolien en mer au large de Courseulles-en-Mer se doit d'être respectueux à la fois de l'environnement et des hommes et nous en appelons de ce point de vue à la vigilance du maître d'ouvrage.

Situé hors de toute zone environnementale sensible, à l'écart de deux zones Natura 2000, le projet de parc éolien doit respecter l'environnement. Le maître d'ouvrage s'est appuyé sur des études d'impact réalisées par des bureaux d'études et des associations de protection de l'environnement, en particulier sur la biodiversité, pour définir le périmètre exact du projet.

Par ailleurs, concernant les usagers de la mer que sont les pêcheurs et les ostréiculteurs, le maître d'ouvrage a également veillé à situer le parc d'éoliennes en mer hors du gisement principal de coquilles Saint-Jacques du Calvados. Le projet retenu doit avoir le moins de répercussion possible sur l'activité des pêcheurs et leur sécurité.

C'est pourquoi la démarche de consultation entreprise auprès de ces derniers était nécessaire pour mener à bien un projet compatible. D'ores et déjà, les échanges ont entraîné une baisse du nombre d'éoliennes, passant de 100 à 75 pour réduire le



Source : EDF Energies Nouvelles - Eolien Offshore du Calvados - Dossier du maître d'ouvrage

périmètre retenu pour que les différents usagers de la mer puissent cohabiter. Enfin, le périmètre retenu a pu soulever quelques inquiétudes car le parc serait situé face aux plages du Débarquement. Alors que la Région lance une procédure de candidature au classement de ces plages au patrimoine mondial de l'UNESCO, plusieurs voix se sont élevées contre ce parc éolien. Toutefois, il apparaît que la distance, près de 10 kilomètres, permet de limiter l'impact visuel des éoliennes, les rendant peu perceptibles depuis la côte. Ce projet doit être perçu comme un lien entre l'Histoire et l'avenir.

Conclusion

Les conseillers régionaux socialistes de Basse-Normandie soutiennent ce projet de parc éolien en mer au large de Courseulles-sur-Mer tel qu'il est proposé par le maître d'ouvrage car il va permettre à la Région et donc aux Bas-Normands d'utiliser de nouvelles ressources, renouvelables, pour produire une énergie sobre.

De plus, les éoliennes en mer vont élargir le champ des possibles pour notre territoire et ses jeunes en ouvrant de nouvelles perspectives de développement économique.

Enfin, et c'est bien là le message que nous souhaitons porter, ce projet aujourd'hui débattu doit se concrétiser car nous croyons en son utilité pour le développement de toute la Basse-Normandie. Il doit poser les premières bases d'une nouvelle filière industrielle et énergétique, porteuse d'espoir et d'avenir, celle de l'exploitation des Energies Marines Renouvelables.

Il est essentiel de donner dès demain ce nouveau souffle à la Basse-Normandie !

Commission particulière du débat public
Projet de parc éolien en mer de Courseulles-sur-Mer
60 rue de Saint-Malo
14 400 Bayeux
contact@debatpublic-courseulles.org

www.debatpublic-eolien-en-mer-courseulles.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Parc éolien en mer
Courseulles-sur-Mer

